

Lettre aux Amis du 11 février 2024.

Lundi 5 février 2024

17h00 : Les paroisses se succèdent pour célébrer la neuvaine de Saint Maroun à l'évêché. Aujourd'hui c'était le tour de la paroisse de Batroun.

Mardi 6 février 2024

Le nouveau ministre français des Affaires étrangères, M. Stéphane Séjourné, est arrivé tôt dans la matinée à Beyrouth, après une tournée qui l'a conduit en Israël, en Cisjordanie occupée, en Égypte et en Jordanie. Il a commencé ses entretiens au Sérail avec le Premier ministre sortant, M. Nagib Mikati. Il a affirmé que sa visite intervient dans le cadre de « tentatives internationales pour mettre un terme à la guerre à Gaza et préserver la stabilité au Liban ». Il a par ailleurs « mis l'accent sur la nécessité d'élire un président de la République et de calmer le front du Liban-Sud ».

Il a ensuite rencontré le président du Parlement M. Nabih Berry à Aïn el-Tiné.

Il s'est entretenu avec son homologue libanais, M. Abdallah Bou Habib, qui a précisé dans un point de presse que « M. Séjourné nous a prévenus que les Israéliens pourraient déclencher une guerre (...) pour ramener chez eux les dizaines de milliers d'habitants évacués des zones proches de la frontière avec le Liban. Nous lui avons dit que nous ne voulions pas d'une guerre ; nous voulions un accord sur la frontière par le biais de l'ONU, des Français et des Américains. Le Liban veut une application intégrale de la résolution 1701 de l'ONU ».

Le ministre français s'est entretenu enfin avec le commandant en chef de l'armée, le général Joseph Aoun, en insistant sur « l'importance du rôle de l'armée dans la préservation de la sécurité et de la stabilité du Liban dans les circonstances actuelles ».

17h00 : C'est le tour des paroisses du secteur de la montagne avec leurs curés, et en tête Mgr Pierre Tanios, curé de Tannourine et vicaire général, de célébrer à l'évêché.

A enregistrer, pour ce 6 février, un autre titre d'honneur pour le Liban. Après Amine Maalouf à l'Académie Française, c'est M. Nawaf Salam qui est élu président de la Cour Internationale de Justice à La Haye pour un mandat de trois ans succédant à la juge américaine Joan E. Donoghue. Il était membre de cette Cour depuis le 6 février 2018.

Né en 1953 dans une grande famille beyrouthine, Nawaf a quitté son pays pour des études de droit et sciences politiques à la Sorbonne, en France, et à la Harvard aux États-Unis. Il consacre sa carrière à la recherche et à l'enseignement d'abord à la Sorbonne, puis à la Harvard, et enfin à l'Université américaine de Beyrouth, entre la fin des années 1970 et le début des années 2000. Nommé ambassadeur du Liban aux Nations Unies de 2007 à 2017, il se fait connaître par sa discrétion et sa compétence juridique et politique. Il a été pressenti à plusieurs reprises comme premier ministre pour le Liban.

Mercredi 7 février 2024

9h00 : Je suis à Bkerké pour la réunion mensuelle du synode des évêques maronites présidée par Sa Béatitude le Patriarche Raï. Après la prière et la lecture du compte-rendu de la réunion précédente, j'ai présenté un brouillon de communiqué, qu'on m'avait chargé de préparer en petit comité, sur la « Déclaration *Fiducia supplicans* du Dicastère pour la doctrine de la foi » sur la « signification pastorale des bénédictions ». Après la discussion, Sa Béatitude a recommandé de le publier au nom de notre synode.

Nous avons discuté aussi de la situation politique toujours bloquée et des conséquences de l'escalade militaire dans le Sud. Le communiqué final exprime notre position :

« 1 – Les Pères approuvent totalement la position de Sa Béatitude refusant l'exploitation de la vie des citoyens du Sud Liban qui souffrent de l'escalade sur le terrain menaçant les âmes et les propriétés. Ils condamnent totalement les tentatives de contrer le soutien de Bkerké à ces citoyens et son appel à éloigner la menace de tuerie et de destruction. Ils expriment leur grande souffrance face à la situation catastrophique causée par les politiques individualistes alors qu'il fallait veiller à la zone frontalière à travers la promotion de la politique et de la diplomatie pour l'application de la résolution 1701.

2 – Les Pères réaffirment que la vacance persistante et aggravée de l'État est la conséquence de la vacance dans la présidence de la République. Ils suivent avec attention les démarches du Quintette sur le chemin de l'échéance présidentielle et ils espèrent une fin positive et rapide qui mettra fin à la souffrance du Liban et des Libanais. Ceci ne dispense pas les députés de leur devoir constitutionnel dans l'accélération de l'élection d'un président de la République.

3 – Les Pères voient que l'adoption du budget 2024 avec ce qu'il contient comme vices et défauts ainsi que des atteintes aux droits des citoyens et à la justice sociale, ne dispense pas les responsables de veiller à arrêter le gaspillage dans le denier public, à percevoir les ressources de l'État et à faciliter les conditions de l'investissement. Ceci exige la protection des organismes étatiques de surveillance et de comptabilité et leur promotion afin qu'ils remplissent leur devoir.

4 – Les Pères mettent en garde contre les tentatives en cours, au niveau local et international, pour faire passer un tracé suspect des frontières entre le Liban et Israël en dehors de toutes garanties internationales claires et fixes. Ils notent que la négociation concernant cette question est de la compétence du président de la République, et tout ce qui est décidé en dehors de sa supervision, de sa direction et de son approbation est anticonstitutionnel et nul.

5 – Face à l'éboulement de terre, de ponts et de routes, causé par les pluies torrentielles, les averses et les inondations, les Pères appellent à la proclamation d'un état d'urgence dans les administrations publiques, les mairies et les fédérations municipales pour résoudre les problèmes, notamment au niveau des axes routiers internationaux.

6 - Vendredi prochain 9 février, nous fêtons le Père de notre Église, Saint Maroun. Les Pères se joignent à leurs filles et fils, ainsi qu'à tous les Libanais, pour prier Dieu et lui demander la miséricorde pour le pays souffrant, l'espérance de son salut et son retour à la paix, à la sécurité et à la prospérité. Ils s'engagent, avec leurs filles et fils, à partir de l'entrée en Carême, lundi prochain, dans le jeûne, la prière et les actions de charité, selon les directives de Sa Béatitude notre Patriarche dans son message pour le Carême ».

Vendredi 9 février 2024, fête de Saint Maroun

Sa Béatitude notre Patriarche Raï a célébré la messe de la fête en la cathédrale Saint Georges de Beyrouth, invité par S. Exc. Mgr Paul Abdessater, archevêque de Beyrouth, qui n'a pas voulu convier les officiels, comme tous les ans, en l'absence du président de la République ; un thème que Sa Béatitude a développé dans son homélie :

Après avoir parlé de Saint Maroun qui a voulu suivre le Christ dans une vie érémitique de dépouillement, de prière, de jeûne et d'évangélisation, il s'est arrêté sur « les disciples de Saint Maroun et les Maronites qui se sont distingués par : leur patrimoine syro-antiochien, leur style de vie érémitique dans l'application de l'évangile, leur spiritualité mariale qui a rempli leurs livres liturgiques et leur piété populaire inspirée du concile d'Ephèse (431) et leur spiritualité messianique selon le dogme du concile de Chalcédoine (451). Que personne n'essaye donc de transformer les Maronites messagers de la liberté en suiveurs, et d'oublier qu'ils ont joué le rôle décisif dans la déclaration de l'État du Grand Liban avec le patriarche Elias Hoyek en 1920. (...) Nous assistons aujourd'hui à une tentative d'exclure les Maronites de l'État, à commencer par l'obstination à ne pas élire un président de la République et la fermeture du palais présidentiel, et à suivre par leur exclusion des ministères et des administrations publiques. Tout cela est fait en violation de la Constitution, en inventant une mesure de nécessité invoquée par le Parlement pour légiférer sans en avoir le droit, et par le Conseil des ministres afin qu'il effectue des nominations. Sommes-nous devenus un pays despotique ? (...) Il nous faut donc en toute urgence un président de la République qui tient tête à tous ceux qui bloquent la Constitution et sapent le Pacte national ».

Saint Maroun a été célébré en toute solennité dans tout le Liban. C'est un jour férié. Quant à moi, j'ai célébré la messe à l'évêché, premier siège patriarcal et dépôt de la relique de Saint Maroun, en présence d'un très grand nombre de diocésains et de fidèles venus de tout le Liban. Dans mon homélie, j'ai souhaité que *« la fête de cette année constitue un stimulant pour un examen de conscience en vue d'un retour aux sources et à l'authenticité de la spiritualité érémitique de Saint Maroun. Cette spiritualité, que les maronites ont adopté le long de leur histoire, est caractérisée, dans sa dimension verticale, par la prière, le jeûne, le détachement pour une relation privilégiée avec Dieu ; et dans sa dimension horizontale, par le travail de la terre et l'ouverture à l'homme en proclamant l'Évangile et en promouvant l'éducation, la culture et le développement. C'est la spiritualité de la Croix dans l'imitation du Christ mort et ressuscité. Et c'est ce qui a permis aux Maronites de fonder, avec leurs frères libanais, le Liban pays-message, dans la liberté, la démocratie, le vivre ensemble dans le respect des diversités ».* Et de terminer par cette question : *« Sommes capable aujourd'hui de prendre l'initiative de lancer un dialogue national dans la vérité, la franchise et la charité avec nos frères libanais en vue de relire notre histoire, de purifier notre mémoire et de reconstruire notre cher Liban dans sa vocation historique et sa mission unique de pays-message ? ».*

Samedi 10 février 2024

9h00-13h00 : J'ai pris part à la célébration de la 32^{ème} Journée mondiale du malade préparée par la commission diocésaine de la pastorale de la santé, présidée par le Père Charbel Féghali, dans la salle paroissiale de Jrane. J'ai commencé par présider l'eucharistie, entouré de prêtres du diocèse, et en présence d'un nombre de fidèles et des acteurs de la santé dans le diocèse.

Dans mon homélie, je suis parti du message de Sa Sainteté le Pape François intitulé « Il n'est pas bon que l'homme soit seul (Gn.2,18) – Soigner les malades en soignant les relations », pour féliciter et encourager les membres de la commission de la pastorale

de la santé – prêtres, religieux, religieuses, médecins, infirmiers, infirmières, aides-soignants et volontaires – pour poursuivre leur mission de bons samaritains auprès des malades, des personnes âgées et de leurs familles.

Il y a eu ensuite la causerie de deux médecins – Dr Maha Dick et Dr Marcel Massoud – sur l’accompagnement des malades et des personnes âgées. Puis un témoignage d’un couple – Lauria et Tony Fayad – sur l’acceptation de la maladie avec foi et espérance.

18h00-19h45 : J’ai pris part à la rencontre de prière préparée par la commission diocésaine pour les Vocations, présidée par Mgr Pierre Tanios vicaire général, en la paroisse de Saint Pantaléon à Bejdarfel. Comme tous les mois, les jeunes de notre diocèse sont nombreux à venir y participer avec des prêtres, des séminaristes, des religieux et religieuses. Après les chants de louange, les méditations et l’écoute de la Parole de Dieu, c’est le Père Roger Yazbek, deux ans d’ordination et marié avec deux enfants, qui a donné son témoignage. L’adoration du saint sacrement a suivi dans une atmosphère de recueillement et de silence. Le chant de la joie a clôturé notre rencontre.

20h00 : Je dois signaler enfin que le ministre des Affaires étrangères iranien, M. Hossein Amir-Abdollahian, vient de terminer une visite de deux jours au Liban, (c’est sa troisième visite depuis le début de la guerre Hamas-Israël), en tenant une conférence de presse avec son homologue libanais, M. Abdallah Bou Habib. Il a affirmé : « Toute action du régime sioniste en vue d’une attaque à grande échelle contre le Liban marquerait la fin de Netanyahu ». Il avait rencontré le Premier ministre, M. Nagib Mikati, le président du Parlement, M. Nabih Berry, Sayyed Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, et affirmé l’appui de son pays à « la stabilité et la sécurité du Liban ». « Les développements sur le terrain à Gaza aujourd’hui se dirigent vers une solution politique même si Netanyahu veut la guerre ».

Dimanche 11 février 2024, dimanche des noces de Cana, entrée en Carême

Sa Béatitude notre Patriarche Raï a célébré la messe à l’hôpital gouvernemental universitaire de la Quarantaine, à Beyrouth, à côté du port, à l’occasion de la 32^{ème} Journée Mondiale du Malade. Après une visite aux malades, Sa Béatitude a célébré la messe, entouré de LL. Exc. Paul Abdessater, archevêque de Beyrouth, et Hanna Alwan, son vicaire général. Dans son homélie, il a cité le message de sa Sainteté le pape François intitulé « Il n’est pas bon que l’homme soit seul (Gn.2,18) – Soigner les malades en soignant les relations ». Puis il a ajouté : « ***Cette journée ne se limite pas à prier pour les malades, leurs familles et tous ceux qui les soignent, mais aussi à réclamer des responsables de l’État libanais à remplir leurs devoirs en subventionnant les médicaments, en payant les dettes aux hôpitaux et en améliorant la gestion de la Caisse nationale de Sécurité Sociale, et à sortir le pays de ses crises mortelles en élisant un président de la République ; car c’est la seule solution pour sortir le pays des crises politique, économique, financière, sociale et commerciale. Nous leur disons : arrêtez de violer la Constitution pour servir des intérêts personnels, communautaires, partisans, confessionnels ou politiques*** ».

Pour revenir à la signification de ce dimanche, notre Église a voulu nous appeler à entrer en Carême dans la joie, comme aux noces de Cana, et de cheminer dans la confiance totale en Notre Seigneur Jésus Christ comme le recommande Marie.

+ Père Mounir Khairallah, évêque de Batroun